



Dossier 202302992

## « ACCOMPAGNER ET DEPLOYER DES ACTIONS DE MOBILITE ADAPTEES A CHAQUE TERRITOIRE »

du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023

**Appel à projets :** CD90 - OS H - Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité

**Objectif spécifique :** 1.h - Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

### Les objectifs de ce projet

ENJEU 1 – SECURISER ET OPTIMISER LES ACTIVITES ACTUELLES DE MOBIJOB

Mobijob est un dispositif innovant et recouvre de nombreux atouts. Il s'agira de :

- d'accompagner le déploiement des outils numériques permettant de gérer le covoiturage organisé, et étudier les possibilités d'accompagnement des covoitureurs et des partenaires à l'appropriation de cet outil
- Actualiser le site web dédié rendant plus lisible l'offre de service existante
- (Re)définir la mission, les activités et l'offre de service de Mobijob dans le cadre de ses partenariats internes et externes, envisager la mise en place de convention de partenariats
- (Re)définir les missions et activités des intervenants dans le nouveau cadre
- Définir et mettre en place des critères et indicateurs d'évaluation et de valorisation des activités de Mobijob

ENJEU 2 – INSCRIRE MOBIJOB DANS UN PROJET TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 2022- 2023

Le projet Mobijob est né d'une initiative de la MIFE en partenariat avec les acteurs publics et socioéconomiques du territoire. Il est devenu un dispositif d'accès à la mobilité notamment pour les publics éloignés de l'emploi. Sa réussite est indéniable.

En s'appuyant sur ses facteurs de succès, la MIFE et les acteurs du territoire peuvent porter ensemble un « nouveau » projet pour la période 2022-2023. Ceci pour chercher à répondre aux besoins non couverts, consolider son modèle économique, élargir et renforcer sa gouvernance. Il peut s'agir pour la MIFE et ses partenaires de faire de la mobilité solidaire et/ou inclusive un véritable projet de développement du territoire de Belfort.

Sur 2023, il s'agira également de renforcer les liens existants avec les structures de l'IAE pour favoriser leur insertion socio-professionnelle et de proposer dans la mesure du possible une offre adaptée aux publics apprentis (majeurs dans un premier temps puis mineurs)..

### Les actions de ce projet - Les objectifs 2022-2023

#### Action 1 « Sécuriser et optimiser les activités actuelles de Mobijob »

Dans le cadre du "POUVOIR BOUGER" :

- 20 entreprises partenaires du dispositif; 300 bénéficiaires prescrits par les SIAE (300); 50 personnes utilisatrices d'application de covoiturage et nombre de dispositifs mobilisés (TAD, réparations, locations,...)

Dans le cadre du "SAVOIR BOUGER" :

- 300 personnes bénéficiaires prescrits par Pole emploi, mission locale, organismes de formation, SIAE...
- 300 personnes bénéficiaires sensibilisés c'est à dire ayant eu un contact avec un conseiller mobilité dans le cadre d'un entretien individuel ou un diagnostic mobilité
- 20 bénéficiaires ayant suivi les ateliers et animations collectives à la mobilité durable,
- 20 personnes ayant bénéficié d'un "bilan de compétences mobilité,
- 250 bénéficiaires accompagnés individuellement vers des solutions de court terme, voire de moyen / long terme
- 60 bénéficiaires ayant participé à des ateliers collectifs

#### Action 2 - Inscrire Mobijob dans un projet territorial de développement pour la période 2022-2023 :

Il s'agit ici de traduire l'activité du chargé de développement, qui doit faire évoluer en premier lieu les représentations et les pratiques des entreprises en matière de mobilité et qui doit inscrire Mobijob dans la politique mobilité du territoire.

- nombre de rencontres individuelles auprès des entreprises utilisatrices,
- nombre de séances d'information et/ou à destination des salariés,
- nombre de rencontres / entretiens individuels avec les AOM,
- 1 site web dédié rendant plus lisible l'offre de service existante
- Monter à 25% le nombre de salariés de SIAE orientés vers MOBIJOB sur les prestations de "pouvoir bouger"
- Ouvrir Mobijob au public des apprentis
- 150 actions de préparation au permis de conduire
- Faire saisir la problématique de la mobilité de ces publics par le comité stratégique du SPE Aire urbaine, avec les autorités organisatrices de mobilité dont le (SMTIC)

### Les publics concernés

- Les entreprises pour les associer à ce projet territorial de développement ;
- Les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ;
- Les acteurs publics chargés des politiques d'insertion, de l'emploi et de la formation
- Les autorités organisatrices de mobilités ;

### Les moyens mobilisés par la MIFE

- Des conseillers
- mobilité
- Des chauffeurs
- Un.e chargé.e de développement mobilité entreprises
- Des prestations externes
- Des moyens matériels, techniques et financiers
- Des actions de communication

**La subvention FSE+ allouée : 125 000.00 €**

